Les agents du SMDO sont à vos côtés pour vous aider à bien trier afin de mieux recycler.

- Accès gratuit et règlementé* dans la déchetterie SMDO de votre choix
- ► Carte d'accès obligatoire
- ▶ 4m³ par jour maximum
- ▶ 50 passages par an
- Carte perdue, volée ou dégradée, renouvellement 5€

*Retrouvez l'intégralité du règlement et les horaires d'ouverture sur

www.smdoise.fr

NOUVEAU « Rendez-vous dans la déchetterie de votre choix !»

